

Délibération 2020-09-CFVE

Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2020

Extrait du recueil des actes du  
Conseil de la Formation et de Vie Etudiante

**Composition de la commission « fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes » FSDIE**

Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE) de l'Université Polytechnique Hauts-de-France s'est réuni dans l'amphithéâtre 350 du bâtiment Matisse du site du Mont Houy, sur la convocation de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université et sous la présidence de Monsieur Franck BARBIER, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE).

Le quorum étant atteint,  
Vu la délibération n°2020-03 du conseil de la formation du 5 mars 2020 ;

M. Franck BARBIER propose au conseil la composition de la commission FSDIE chargée d'étudier les projets et initiatives étudiantes.  
Madame Anthéna TIBI et monsieur Gaston LAHMAR sont désignés en tant que représentant des usagers au sein de la commission.

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante adopte à l'unanimité des voix la composition de la commission FSDIE selon le document annexé à la présente délibération.**

Valenciennes, le 7 octobre 2020

Le Président de  
l'Université Polytechnique Hauts-de-France  
Professeur Abdelhakim ARTIBA



## CFVE du 1/10/2020

### **Proposition de composition de la Commission Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)**

#### **Texte de référence :**

Vote du CFVE le 5 mars 2020 ;

Vote du CA de l'INSA Hauts-de-France le 25 mars 2020.

#### **Rappel :**

Le FSDIE est financé intégralement par la CVEC et permet à toute association étudiante de déposer des projets qui doivent toucher le plus grand nombre d'étudiants, inscrits à l'UPHF et/ou à l'INSA Hauts-de-France. Une part du FSDIE sert aussi à aider les étudiants dans l'urgence (aides financières, repas).

#### **Composition de la Commission Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes :**

- Le (la) Vice-président(e) délégué(e) à la Réussite Etudiante et à la Vie Etudiante ou son représentant ;
- Le (la) Vice-président(e) délégué(e) à la Culture, Initiatives et Citoyenneté ;
- Le (la) Vice-président(e) étudiant(e) UPHF ;
- Le (la) Vice-président(e) étudiant(e) INSA Hauts-de-France ;
- Le (la) Directeur(trice) général(e) des services ;
- Le (la) Secrétaire Général de l'INSA Hauts-de-France ;
- Le (la) Directeur(trice) du pôle Formation et Vie Etudiante ou son représentant ;
- Le (la) responsable du bureau Vie Etudiante ;
- Le (la) chargée de projet CVEC ;
- Le (la) représentant(e) du CROUS site de Valenciennes ;
- Le (la) responsable du Comité Local d'Aide aux Projets de Valenciennes (CLAP) ;
- Le (la) responsable du service culturel du CROUS de Lille ;
- Le (la) conseiller (ère) Prévention de l'UPHF ;
- Le (la) responsable Sécurité-Sureté de l'UPHF ;
- Un ou une représentant(e) de la division des affaires financières de l'UPHF ;
- Un ou une représentant(e) du service Communication de l'UPHF ;

- 4 Représentant(e)s étudiant(e)s : 2 issus du Conseil de la Formation et Vie Etudiante et 2 issus du Conseil d'Administration de l'INSA Hauts-de-France.